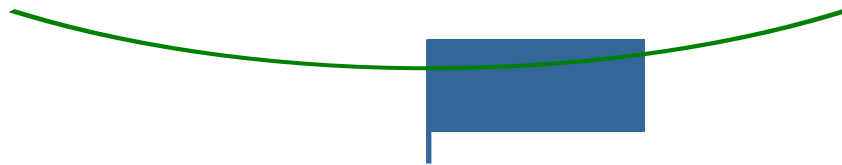


Le Projet Associatif



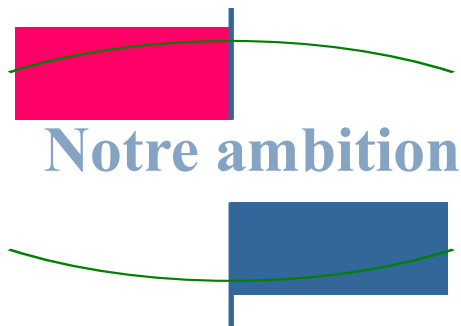


La sérénité en partage

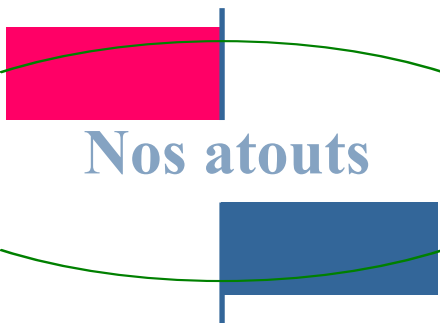
La sérénité : Tranquillité, calme, absence de trouble ou d'agitation. La personne que nous accueillons est en recherche de sérénité avec elle-même et avec son entourage, notre rôle est de l'accompagner avec justesse et sincérité jusqu'au bout de sa vie.

Le partage : Nous avons l'humanité en partage avec les personnes que nous accompagnons. Et ce sont ces valeurs humaines : respect mutuel, dignité, solidarité... auxquelles nous nous référerons pour donner du sens à nos actes et à nos actions quotidiennes. Ceux-ci sont portés par le projet de vie de l'établissement qui définit clairement les objectifs, les moyens nécessaires et les outils d'évaluation pour les sujets suivants :

- ➔ **L'accueil** (permanent, temporaire, de jour, de nuit de personnes en perte d'autonomie...)
- ➔ **Les soins** et prendre soins (la place de la prévention, les soins techniques et relationnels...)
- ➔ **La restauration** (les horaires, les repas, les plats particuliers, le service...)
- ➔ **L'organisation** de la vie quotidienne (ménage, lingerie)
- ➔ **L'animation** (les finalités recherchées par la mise en place des activités ou sortie)
- ➔ **L'accompagnement** en fin de vie
- ➔ **La relation** avec la famille, les amis et les proches des résidents

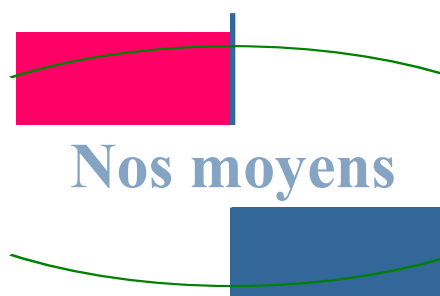


- Favoriser la promotion des pratiques professionnelles bientraitantes.
- Accueillir et accompagner chaque résident en fonction de son histoire personnelle. Ce qui fait appel à l'écoute active et à l'échange.
- Proposer des services de qualité adaptés aux besoins réels de chaque résident dans le but de maintenir et encourager son autonomie.
- Améliorer l'accompagnement palliatif.
- Permettre l'expression des résidents et améliorer leur information par la mise en place de commissions et de rencontres.
- Développer une politique de prévention (nutrition, le bon usage du médicament, l'hygiène bucco-dentaire, la dépression, les chutes).
- Continuer à associer les familles aux projets de la résidence.
- Développer le site internet.
- Rechercher des partenariats avec des associations, des alliances avec d'autres établissements pour répondre à l'évolution de notre environnement tout en préservant notre identité.
- Préserver l'excellent état d'esprit de solidarité de l'ensemble des salariés par une politique participative.
- S'intégrer à la vie de quartier.
- Affirmer notre différence avec le secteur marchand en pratiquant une politique tarifaire au coût réel et une transparence comptable.
- Devenir un établissement pilote pour l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes.
-



Nos atouts

- L'administration par une association à but non lucratif gérée par un conseil d'administration solidaire, dynamique et motivé.
- Le professionnalisme, le dynamisme, la forte motivation des équipes.
- Le partenariat affirmé avec Compas (réseau de soins palliatifs) & JALMAV (Jusqu'à la mort accompagner la vie)
- La diversité de nos partenariats.
- La volonté de création d'un café de nuit et la capacité à s'adapter et à innover.
-



Nos moyens

- Un établissement au projet architectural novateur.
- Un encadrement ouvert et participatif qui fonctionne par la gestion de projets.
- Des espaces dédiés à l'accompagnement de la dépendance.
- Le soutien du Conseil Départemental et de l'ARS.
- Un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés).
- Un accueil de jour indépendant.
- Un accueil de nuit de courte durée.
- Un établissement connecté.
- Un investissement constant dans le plan de formation.
- Un personnel compétant pour accueillir des personnes sourdes ou malentendantes.
-